



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 septembre 2020
Français
Original : anglais et français

Lettre datée du 18 septembre 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés de M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et M^{me} Nyachangkuoth Rambang Tai, responsable des questions de genre et de justice sociale à l'organisation Assistance Mission for Africa, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de Saint-Vincent-et-les Grenadines (en son nom et au nom des trois pays africains membres du Conseil de sécurité – l'Afrique du Sud, le Niger et la Tunisie), du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence portant sur la question « Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud », tenue le mercredi 16 septembre 2020.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre datée du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de COVID-19, le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Abdou **Abarry**



Annexe I**Exposé de M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud**

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui. Je commencerai par faire le point sur la situation politique et les conditions de sécurité, puis j'évoquerai les changements apportés aux opérations de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) en réponse à l'évolution de la situation dans le pays.

Le plus important à l'heure actuelle, c'est de faire avancer le processus de paix. Élément positif, le Gouvernement de transition continue de fonctionner, et les activités progressent bien au sein des groupes de ministères dirigés par les cinq Vice-Présidents. La nomination des gouverneurs des États a permis d'atténuer les tensions dans les régions, à l'exception de l'État du Haut-Nil, généralement instable, où une impasse demeure du fait de la réticence du Gouvernement à nommer le candidat préféré de l'opposition, le général Johnson Olony. Les postes de ministres d'État ont été récemment approuvés, mais la nomination des commissaires de comté – le niveau en dessous de celui des gouverneurs – a été retardée par des désaccords sur le nombre de comtés.

Ailleurs, cependant, les progrès ont été terriblement lents. Les réunions du Cabinet se tiennent de façon sporadique, et les Sud-Soudanais souhaitent que le Président et les Vice-Présidents se rencontrent et travaillent ensemble. Il n'y a pratiquement eu aucun mouvement dans le domaine critique de la réforme du secteur de la sécurité. Les membres des forces rassemblés pour la formation ne l'ont pas encore terminée et ceux qui restent abandonnent les camps en raison de pénuries de nourriture et autres. Malgré l'insistance des chefs d'État de l'Autorité intergouvernementale pour le développement en juillet, l'Assemblée législative nationale provisoire n'a pas encore été reconstituée, et par conséquent les nouvelles lois nécessaires ne sont pas adoptées et les progrès sur la Constitution ont été retardés.

La maladie à coronavirus (COVID-19) a ralenti la mise en œuvre de l'Accord revitalisé de 2018 au Soudan du Sud, notamment en ce qui concerne la réalisation des objectifs de référence, mais la pandémie n'en est pas entièrement responsable. Nous assistons à un retour au statu quo, où les progrès concernant l'accord de paix lui-même traînent. Les retards persistants risquent de repousser les élections bien au-delà du délai prévu par l'accord. Cela ajoutera à la désillusion croissante des communautés quant à l'existence dans le futur de la volonté politique de donner aux citoyens du Soudan du Sud la possibilité de choisir leurs propres dirigeants. Notre expérience a montré que, en l'absence d'une forte pression internationale, la volonté politique diminue. Il est donc urgent de relancer la dynamique, notamment pour maintenir la confiance entre les signataires.

Le Soudan du Sud est également confronté à d'autres pressions. La chute des prix du pétrole, l'absence de responsabilité financière, les retards dans le paiement des fonctionnaires et le quasi-doublement du taux de change dans la rue depuis mars ajoutent une pression supplémentaire sur le Gouvernement et sur les familles qui luttent pour survivre. Avec de fortes précipitations et le Nil à son plus haut niveau depuis 60 ans, les inondations ont dévasté le centre du pays, touchant 500 000 personnes, en particulier dans les États des Lacs et de Jongléi. Les agents humanitaires travaillent d'arrache-pied pour aider les personnes qui vivent sans abri, sans nourriture, sans eau et sans assainissement en pleine saison des pluies. Mais ce travail humanitaire n'est pas sans coût. Cette année, sept travailleurs humanitaires ont tragiquement perdu la vie, et 144 autres ont été évacués en raison de violences infranationales.

Ce conflit a connu une recrudescence en raison de l'éclatement entre les groupes et au sein de ceux-ci. La différence cette année est que les acteurs politiques extérieurs alimentent ces conflits locaux en prodiguant des conseils militaires et en fournissant des armes lourdes. De janvier à juillet, la MINUSS a documenté 575 incidents de conflit infranational – une augmentation de 300 % par rapport à la même période l'année dernière. Rien qu'à Jonglei, 600 personnes ont été tuées en six mois, des femmes et des enfants ont été kidnappés et des milliers de personnes ont fui leurs maisons pillées et incendiées. Les communautés Nuer, Murle et Dinka ont toutes été victimes. Mais ces trois groupes sont également coupables de crimes contre d'autres personnes.

Si la situation s'est maintenant apaisée, les tensions restent fortes et tous les efforts doivent être faits pour empêcher une résurgence. Le Gouvernement a nommé un comité de haut niveau sur Jonglei. La semaine dernière, la MINUSS a également organisé une réunion avec de hauts responsables afin de définir la voie à suivre. Nous avons été encouragés par la volonté des dirigeants de coopérer avec tous les participants, montrant ainsi qu'ils comprennent le coût d'un retour à la guerre. La MINUSS apportera un soutien politique et logistique à la consolidation de la paix dans l'État de Jonglei, notamment en envoyant des soldats de la paix pour surveiller les zones tampons, en renforçant les capacités de la police et en contribuant au développement des infrastructures.

Dans l'Équatoria-Central, le Front de salut national a lancé une série d'attaques à motivation politique. Malgré les affirmations selon lesquelles ses actions sont défensives, les civils et les humanitaires sont parmi les victimes de leurs embuscades. La réaction musclée des forces de sécurité gouvernementales a également fait des ravages. Toutes les parties sont signataires du cessez-le-feu. Elles doivent respecter cet engagement, cesser de se battre et se retirer. En réponse aux appels à l'aide locaux, la MINUSS a déployé des soldats de la paix dans la région, mais nos troupes ont été bloquées par les forces gouvernementales, malgré des accords antérieurs pour le déploiement.

Au cours des trois dernières semaines, les mécanismes habituels par lesquels la MINUSS coordonne ses déplacements se sont gravement détériorés. La COVID-19 peut être partiellement blâmé, mais l'influence des partisans de la ligne dure au sein des forces de sécurité est le principal obstacle. Nous continuons à travailler en coopération avec les forces de sécurité, mais nous faisons comprendre au Gouvernement que les restrictions qu'il impose à notre capacité à remplir notre mandat sont inacceptables. Pour éviter toute confrontation future, il est essentiel que cette question soit résolue.

La violence politique du passé a fortement diminué malgré les retards pris dans l'accord de paix. Le cessez-le-feu est maintenu et le Gouvernement de transition unifié est en place et fonctionne. La MINUSS étudie cette situation en évolution et examine comment elle peut mieux soutenir la paix et protéger les civils.

Un domaine de changement découle du rapport de l'année dernière au Conseil sur la planification future des sites de protection des civils au Soudan du Sud (S/2019/741). Comme le rapport l'a noté, les menaces extérieures qui ont conduit à la mise en place de sites de protection des civils n'existent plus aujourd'hui. Par exemple, le site de protection des civils à Djouba est devenu davantage une banlieue extérieure de la ville. Les résidents font des allers-retours quotidiens pour aller à l'école et à l'université, pour faire leurs courses et pour aller travailler. C'est pourquoi, en consultation avec le Gouvernement, les organisations non gouvernementales, les donateurs et les personnes déplacées elles-mêmes, nous avons progressivement retiré les contingents et la police des tâches statiques de protection des sites civils à Bor et Wau. Il est probable que cela se produise également sur les trois autres sites.

La flambée de violence infranationale se produit dans des régions éloignées, et non à proximité des sites de protection des civils. Nous devons donc déployer nos forces pour assurer une protection là où le besoin est le plus grand. Par exemple, le fait de libérer les contingents affectés à la protection des sites civils à Wau et Bor nous a permis de redéployer nos forces dans des points chauds tels que Tonj et Jongleï, où les populations sont en danger immédiat. Suite au retrait progressif des forces de maintien de la paix, la protection des sites civils va être redéfinie et le contrôle souverain sera assuré par le Gouvernement sud-soudanais, et non par l'ONU.

Je voudrais être clair : personne ne sera chassé ou invité à partir lorsque cette transition aura lieu. Les services humanitaires se poursuivront. La police sud-soudanaise sera responsable de l'ordre public. La police des Nations Unies travaille en étroite collaboration avec cette dernière pour renforcer ses capacités et, dans certaines régions, elle partage des locaux avec elle.

C'est au Gouvernement qu'incombe la responsabilité d'aider ses citoyens à rentrer chez eux ou à trouver d'autres terres pour s'installer. Le Gouvernement est également responsable au premier chef de la protection des citoyens du pays et du respect des droits des personnes déplacées.

La MINUSS, bien sûr, garde son mandat clair de protection des civils et interviendra si nécessaire. Étant donné que nous devons répondre aux affrontements isolés qui éclatent ici et là dans le pays, nos forces doivent être robustes, agiles et proactives. Pour ce faire, nous étudions des moyens novateurs de déployer nos contingents pour contourner les difficultés liées au terrain, tels que des patrouilles fluviales, un transport aérien rapide et des véhicules tout-terrain.

Cela ne signifie pas que nous avons besoin de plus de ressources. D'ailleurs, le fait de ne pas mobiliser un grand nombre de soldats de la paix pour protéger les sites civils nous permet d'être plus efficaces, avec moins de moyens. L'enjeu est donc de travailler plus intelligemment avec la bonne combinaison de contingents et la bonne logistique.

Les bases du changement sont en cours, notamment la reconfiguration de nos composantes civile, militaire et policier. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'examen stratégique indépendant de la MINUSS demandé par le Conseil de sécurité. C'est l'occasion pour nous de revoir notre mandat et de mettre en œuvre des moyens plus appropriés pour répondre aux futures demandes du Soudan du Sud de manière plus efficace et rationnelle.

Peu importe où ils vivent, peu importe qui ils sont, tous les Sud-Soudanais aspirent à la paix et à la prospérité. Notre travail consiste à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que ce rêve devienne réalité.

Annexe II

Exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Qu'il me soit permis de compléter l'exposé de David Shearer aujourd'hui en me concentrant sur trois domaines principaux : premièrement, la situation humanitaire et les perspectives pour les mois à venir ; deuxièmement, la protection des civils et des travailleurs humanitaires ; et, troisièmement, le soutien dont les organismes humanitaires ont besoin pour assurer la poursuite de leur travail.

Malgré quelques évolutions encourageantes depuis la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud en septembre 2018 et la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé cette année, les besoins humanitaires, déjà élevés après plusieurs années de conflit, augmentent à nouveau en raison de la recrudescence de la violence, des inondations et de la maladie à coronavirus (COVID-19), qui entraîne toute une série de conséquences sanitaires et autres, notamment une insécurité alimentaire croissante.

Près de 6,5 millions de personnes – soit plus de la moitié de la population – ont été confrontées à une grave insécurité alimentaire au plus fort de la saison annuelle de disette il y a quelques mois. La COVID-19 a aggravé la situation. Quelque 1,6 million de personnes vulnérables supplémentaires, principalement en milieu urbain, ont ainsi été poussées au bord du gouffre.

Au total cette année, 7,5 millions de personnes ont maintenant besoin d'une aide humanitaire, ce qui est proche des niveaux observés en 2017 lorsque nous avons mis en garde contre le risque de famine. On prévoit que 1,3 million d'enfants de moins de 5 ans seront en situation de malnutrition, soit le chiffre le plus élevé depuis quatre ans. En d'autres termes, environ 10 % de la population totale du Soudan du Sud sera constituée d'enfants souffrant de malnutrition qui n'ont pas encore atteint leur cinquième anniversaire.

Le risque de famine réapparaît dans les zones où sévissent des violences localisées. Des conditions proches de la famine – phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, dans notre jargon – sont signalées dans certaines familles dans l'État de Jongléï et la Zone administrative du Grand Pibor. La violence dans ces zones a détruit les moyens de subsistance, forcé les gens à fuir leurs maisons et fait chuter la production alimentaire.

Comme une habitante de Pibor âgée de 19 ans l'a récemment déclaré au personnel des Nations Unies :

« Nos conditions de vie sont misérables. Tout cela a commencé en février et nous ne nous attendions pas à ce que cette situation dure aussi longtemps. J'ai couru dans la brousse avec ma fille de trois mois. Elle était malade et est morte en juillet. Aujourd'hui, c'est la première fois que j'ai accès à un établissement de santé depuis février ».

L'économie du Soudan du Sud se contracte ; elle subit la baisse des prix mondiaux du pétrole et la récession mondiale plus large. Le Gouvernement dispose de peu de moyens pour faire face aux conséquences sanitaires et socioéconomiques de la pandémie. Le prix des produits de base a fortement augmenté. Par exemple, le prix de la farine de maïs, dont beaucoup de personnes dépendent, a augmenté de 50 % entre mars et juillet.

La COVID-19 ajoute également à la pression qui s'exerce sur un système de santé déjà fragile. Les années de conflit ont dévasté les services de base, y compris le système de santé. Le Soudan du Sud a un des taux de mortalité les plus élevés au

monde en ce qui concerne les moins de 5 ans. Environ 75 % de tous les décès infantiles au Soudan du Sud sont dus à des maladies évitables, telles que la diarrhée, le paludisme et la pneumonie ; les enfants atteints de malnutrition succombant là où ceux qui sont mieux nourris survivraient.

Le Conseil des ministres a décidé que les écoles, fermées depuis mars, pouvaient rouvrir, mais avant la COVID-19, il y avait déjà 2,2 millions d'enfants qui n'étaient pas scolarisés.

L'insécurité alimentaire, la malnutrition et les déplacements de population ont été exacerbés par deux années consécutives de graves inondations. L'année dernière, elles avaient touché près d'un million de personnes. Cette année, les inondations ont commencé plus tôt, et plus de 500 000 personnes ont été touchées jusqu'à présent. Nous craignons que le pire soit encore à venir, le pic de la saison des crues se situant normalement en novembre et décembre.

Depuis des années, l'accès humanitaire est difficile au Soudan du Sud, mais la pandémie, ainsi que la violence accrue dans certaines régions, ont amplifié les problèmes d'accès qui existaient déjà. La capacité des organismes humanitaires d'atteindre les personnes qui ont besoin d'aide est désormais limitée dans certaines régions. Les autorités ont imposé toute une série de restrictions au début de la pandémie, y compris aux organismes humanitaires. Ces restrictions font l'objet de négociations en cours, et les restrictions aux déplacements intérieurs des travailleurs humanitaires ont récemment été levées.

Toutefois, d'autres difficultés continuent de limiter la présence sur le terrain dans certaines zones touchées par le conflit, comme l'État de Jongleï. Les organismes humanitaires étudient la possibilité de mettre en place de petits centres humanitaires dans les régions éloignées afin de permettre aux travailleurs humanitaires de se déployer plus rapidement. Des stocks sont également prépositionnés avant la saison des pluies, lorsque l'accès des moyens de transports se détériorera et que des distributions de rations plus importantes auront lieu.

Je suis également préoccupé par la sécurité des civils et des travailleurs humanitaires. Les violences de cette année ont fait des centaines de morts, 157 000 personnes supplémentaires ont été déplacées et un grand nombre de femmes et d'enfants ont été enlevés.

Bien que l'accord de paix de 2018 ait permis d'étendre la couverture humanitaire et de faire revenir quelque 1,1 million de déplacés, environ 1,6 million de personnes restent déplacées à l'intérieur du pays. Pour y remédier, il faut une paix durable, l'attribution de terres et la présence de services de base dans les zones de retour ou là où les gens choisissent de s'installer, y compris dans les zones urbaines.

En outre, 2,2 millions de Sud-Soudanais sont toujours réfugiés dans les pays voisins, principalement en Éthiopie, au Soudan et en Ouganda, où la générosité des communautés d'accueil est mise à rude épreuve en raison du financement limité de l'assistance aux réfugiés.

La violence continue de faire des ravages sur les femmes et les jeunes filles, qui sont confrontées à des niveaux extrêmes de violence sexuelle et fondée sur le genre. La plupart des cas survenus entre mai et juillet de cette année se sont produits à l'occasion de vagues de violence locale, et les rescapées n'ont pas pu avoir accès à une assistance médicale ou psychosociale en temps voulu.

Le Soudan du Sud reste également un des endroits les plus dangereux au monde pour les travailleurs humanitaires. Au moins 122 agents humanitaires y ont été tués depuis 2013. Alors qu'on avait observé une amélioration de l'environnement opérationnel en 2019, celui-ci se détériore à nouveau en raison de l'augmentation de la violence.

Cette année, sept travailleurs humanitaires ont été tués et 144 ont dû être évacués et transférés ailleurs en raison de menaces qui pesaient sur leur sécurité. Il y a eu au moins 17 cas de pillage de fournitures humanitaires et un certain nombre de centres de santé ont été contraints de suspendre leurs activités, interrompant ainsi la prestation de services vitaux.

Malgré un environnement opérationnel extrêmement difficile, les interventions humanitaires au Soudan du Sud se poursuivent et grâce à elles, des millions de personnes n'ont pas sombré dans la famine. En dépit de la COVID-19, les travailleurs humanitaires continuent de fournir de l'aide et de contribuer à sauver des vies. Les organismes humanitaires ont apporté une assistance à plus de 5 millions de personnes dans tout le pays en 2020.

Toutefois, il faut continuer d'apporter les financements nécessaires au fonctionnement des services de santé et d'autres programmes vitaux. En raison des combats, des inondations et de la COVID-19, les besoins de financement continuent d'augmenter. Le Plan d'aide humanitaire pour le Soudan du Sud a été revu à la hausse et est passé à 1,9 milliard de dollars, et il est financé à hauteur d'environ un tiers à ce jour.

Pour terminer, je voudrais solliciter l'appui du Conseil de sécurité dans trois domaines.

Premièrement, le Conseil doit continuer d'appuyer les efforts visant à trouver des solutions politiques pour mettre fin à la violence. Le Soudan du Sud a besoin d'un environnement stable sur le plan politique et de la sécurité pour se remettre des effets d'un conflit prolongé. Les besoins humanitaires persisteront tant que le conflit et le sous-développement persisteront. Deuxièmement, le Conseil doit user de son influence en vue de faciliter les opérations humanitaires et d'assurer la protection des travailleurs humanitaires. Troisièmement, j'invite le Conseil à mettre à disposition des ressources supplémentaires pour le Plan d'aide humanitaire.

Annexe III

Exposé de M^{me} Nyachangkuoth Rambang Tai, responsable des questions de genre et de justice sociale à l'organisation Assistance Mission for Africa

Je m'appelle Nyachangkuoth Rambang Tai. C'est pour moi un honneur de prendre la parole aujourd'hui devant le Conseil de sécurité en tant que féministe et militante pour la paix. Je travaille pour Assistance Mission for Africa, une organisation confessionnelle qui œuvre en faveur de la paix, de la justice transitionnelle, de l'égalité des sexes et des moyens de subsistance durables.

Comme beaucoup de Sud-Soudanais, mes parents ont dû quitter leur foyer pendant la guerre avec le Soudan. Nous sommes rentrés chez nous lorsque le Soudan du Sud a obtenu son indépendance en 2011, sans savoir que deux ans plus tard, un nouveau conflit violent allait éclater. Dans ce climat de guerre et de destruction, je me suis mariée et j'ai eu deux enfants. Je ne veux pas que mes enfants vivent dans la même insécurité que celle dans laquelle moi-même, et mes parents avant moi, avons vécu. Nous sommes maintenant plus de trois générations à avoir été privés d'une paix véritable.

Je remercie le Conseil de sécurité pour son soutien à l'application de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. À l'occasion du deuxième anniversaire de l'accord, ma déclaration va porter principalement sur le règlement des conflits intercommunautaires en cours et sur la nécessité de garantir une participation véritable des femmes à la gouvernance et à la consolidation de la paix.

Malheureusement, tant les conflits intercommunautaires que les combats entre les acteurs politiques se sont intensifiés, en particulier au cours des six derniers mois dans les États de Jonglei, des Lacs, de l'Unité, de Bahr el-Ghazal occidental, de l'Équatoria-Central et de Ouarrap, ainsi que dans la Zone administrative du Grand Pibor – c'est-à-dire dans la plus grande partie du pays. Les combats se sont intensifiés malgré l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général et l'adoption ultérieure de la résolution 2532 (2020) par le Conseil de sécurité. Entre-temps, les ressources ont été épuisées et l'accès humanitaire a été compromis du fait des inondations, des criquets et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Des centaines de personnes ont été tuées et les femmes et les filles sont de plus en plus souvent victimes de violences sexuelles.

La violence politique a entraîné une pauvreté généralisée, la faim et la perte des moyens de subsistance. Cette situation, ainsi que la facilité avec laquelle les civils peuvent se procurer des armes, ont contribué à l'augmentation des conflits intercommunautaires. Au sein des communautés, certains profitent de cette situation pour opérer des razzias de bétail afin de pouvoir payer la dot, de nourrir leur famille et d'améliorer leur position sociale. Des années de conflit ont également renforcé le tribalisme, ce qui incite certains individus à tuer facilement. La non-application du principe de responsabilité fait que les communautés se font justice elles-mêmes et est à l'origine d'actes de représailles, dans un cadre de cycles de violence.

Les organisations locales de défense des droits de l'homme et celles qui œuvrent en faveur de la paix, notamment les groupes de femmes, jouent un rôle essentiel dans la prévention et la gestion des conflits intercommunautaires. Au cours des sept dernières années, mon organisation a supervisé une série d'initiatives de paix visant à régler des conflits entre communautés voisines dans les États des Lacs et de l'Unité. Nous avons facilité de nombreuses conférences de paix, ce qui a donné naissance à un réseau de comités de paix locaux qui suivent de près l'évolution de la situation pour déceler des violences potentielles et qui jouent un rôle de médiateurs.

Grâce à mes démarches auprès de communautés en conflit, j'ai pu constater que si on leur en donne les moyens, les communautés peuvent instaurer la paix en partant de la base. Trop souvent, on dit que les Sud-Soudanais n'ont pas la capacité d'apporter des changements, mais mes concitoyens et moi-même savons que les organisations nationales peuvent contribuer à mettre fin aux conflits. Comme ma sœur, Angelina Nyajima, l'a dit dans son exposé au Conseil en mars 2019, « Ce sont nos communautés. Nous comprenons la complexité de leurs problèmes... parce que nous y vivons » (*S/PV.8480, p. 6-7*).

Je demande aux États Membres et aux organismes des Nations Unies représentés ici aujourd'hui de fournir d'urgence davantage de fonds aux organisations locales, en particulier aux organisations de la société civile dirigées par des femmes, pour permettre la poursuite d'importantes initiatives locales de consolidation de la paix. Il nous faut un financement souple et à long terme pour nous permettre de réagir à l'évolution de la dynamique et de préserver les progrès accomplis.

Faire de la justice transitionnelle une priorité est un autre moyen de contribuer à briser le cycle de la violence. Nous ne pouvons pas attendre des citoyens dont les proches ont été tués qu'ils pardonnent et qu'ils passent à autre chose sans un processus d'apaisement et sans que les responsables rendent des comptes. Cela est irréaliste et ne fera qu'encourager les conflits. Il faut plutôt mettre en place les trois mécanismes de justice transitionnelle prévus au chapitre V de l'Accord revitalisé, notamment le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud. Je me fais l'écho de mes sœurs qui ont présenté des exposés au Conseil par le passé en l'exhortant à travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement en vue de la pleine mise en œuvre de toutes les dispositions de l'accord de paix, notamment celles relatives à la justice transitionnelle.

Compte tenu du conflit qui se poursuit et de l'absence de justice, je voudrais souligner le rôle important que joue la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour assurer véritablement la protection des civils. Le retrait de la MINUSS de sites de protection des civils est en contradiction avec son mandat. À Bor, ce retrait a eu lieu sans préavis ni préparation adéquate, ce qui a exposé les familles à des attaques. Les personnes déplacées qui se trouvent dans les sites de protection des civils de Wau, de Bentiu et de Djouba craignent d'être abandonnées elles aussi et se demandent comment leur sécurité sera garantie. Simon, un déplacé qui se trouve à Djouba, a souligné que les conséquences du retrait de la protection assurée par les soldats de la paix seront désastreuses. Il serait préférable, a-t-il dit, que les Nations Unies envisagent d'abord des retours en toute sécurité.

Pour les résidents des sites de protection des civils, la menace de violence est toujours réelle. Je voudrais rappeler aux membres du Conseil que l'on peut se procurer des armes facilement et que les attaques intercommunautaires se poursuivent. Les progrès en matière d'application de l'accord de paix sont lents. Le Parlement n'est pas encore en place, et les dispositions de sécurité n'ont pas encore été mises au point.

J'invite le Conseil à exiger de la MINUSS qu'elle s'acquitte de son mandat de protection des civils. La MINUSS doit consulter les communautés qui se trouvent dans les sites de protection des civils, leur donner des informations sur des calendriers spécifiques et d'autres solutions pour assurer leur sécurité et travailler en collaboration avec les organisations locales afin de garantir que toute initiative de retour, de réinstallation ou d'intégration sera mise en œuvre à titre volontaire, en toute sécurité et dans la dignité.

Avant de conclure, je tiens à souligner que pour instaurer une paix pérenne au Soudan du Sud, il faut garantir l'égalité des sexes et mettre fin à la violence sexuelle. Les femmes font entendre leur voix à cette fin. Récemment, sur les médias

sociaux sous le mot-dièse #SouthSudaneseSurvivor, de nombreuses jeunes femmes et filles ont partagé leurs expériences de la violence fondée sur le genre. Pendant trop longtemps, les rescapées ont été réduites au silence, ce qui a fait que les auteurs de ces actes ont pu s'en prendre aux femmes et aux filles en toute impunité. Je salue le courage dont elles ont fait preuve en attirant l'attention sur ces violations.

Les femmes font également campagne pour leur participation pleine et entière, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les niveaux de la prise de décision au Soudan du Sud. Avec d'autres dirigeantes, je remets en question les normes de genre pour convaincre collectivement tous les Sud-Soudanais que les femmes sont nées pour diriger. Malheureusement, les parties à l'accord de paix continuent de refuser de donner aux femmes la place et la tribune qu'elles méritent. Le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé devrait être composé à 35 % de femmes. Pourtant, aujourd'hui, seulement 26 % des ministres, 10 % des vice-ministres et un gouverneur sur 10 sont des femmes.

C'est inacceptable et cela enfreint l'Accord revitalisé. Nous voulons un Soudan du Sud où les opinions et les préoccupations des femmes et des filles sont valorisées et où leur droit de participer à la gouvernance est respecté. J'exhorte le Conseil à continuer d'exiger le respect du quota de 35 %, s'agissant de la participation des femmes à toutes les institutions gouvernementales du Soudan du Sud.

Enfin, je tiens à remercier mes 10 courageuses sœurs sud-soudanaises qui, avant moi, ont présenté un exposé au Conseil de sécurité au cours des six dernières années. Malheureusement, nombre de leurs recommandations sont restées sans suite, aussi terminerai-je en invitant instamment le Conseil à revoir leurs déclarations et à veiller à leur mise en œuvre sur le terrain.

Annexe IV

Déclaration de M^{me} Karen Van Vlierberge, Représentante permanente adjointe de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général Shearer, le Secrétaire général adjoint Lowcock et M^{me} Tai pour leurs exposés très instructifs et qui donnent à réfléchir.

J'aborderai trois questions : premièrement, la détérioration de la situation en matière de sécurité ; deuxièmement, le problème de l'impunité et la nécessité d'une justice transitionnelle ; et, enfin, la protection des sites civils.

Lors de notre dernière réunion sur la question en juin, le Représentant spécial Shearer a exprimé son inquiétude face à l'augmentation générale de la violence. Il a ajouté que la violence ne pouvait plus être qualifiée d'« intercommunautaire » (*S/2020/582, p. 3*). Comme nous venons de l'entendre de la bouche du Représentant spécial, cette tendance s'est clairement poursuivie dans de grandes parties du pays.

La Belgique est profondément préoccupée par cette violence, et nous sommes alarmés par les dimensions politiques et ethniques qu'elle a prises.

Nous demandons instamment au Gouvernement d'intensifier ses efforts de dialogue. Nous demandons à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) de soutenir les initiatives susceptibles de faire baisser les tensions. Nous encourageons la Mission à continuer de protéger les civils, notamment par l'établissement de bases d'opérations temporaires.

Trop souvent, nous recevons des rapports sur des violations indescriptibles des droits de l'homme, des violences sexuelles généralisées, de graves violations contre les enfants et d'autres atrocités au Soudan du Sud. Notre première préoccupation collective devrait être de créer les conditions permettant de prévenir ces crimes. Pourtant, l'incapacité persistante à traiter les violations et les abus – passés et actuels – et le manque profond de volonté politique de tenir les individus et les groupes responsables, perpétuent cette violence.

Certaines mesures positives ont été prises. Tout récemment, la cour martiale du district de Yei a condamné un certain nombre de soldats, notamment pour viol. Cela est louable.

Néanmoins, l'absence de justice reste souvent, très franchement, choquante. Le rapport du Secrétaire général (*S/2020/890*) l'illustre de manière particulièrement douloureuse : en juin, des commandants militaires supérieurs de l'armée du Soudan du Sud ont été promus, en dépit du fait qu'ils avaient été identifiés par la MINUSS comme étant impliqués dans de graves violations des droits de l'homme. Deux d'entre eux figurent même sur la liste des sanctions des Nations Unies. En juillet, au moins deux personnes prétendument impliquées dans de graves violations des droits de l'homme, y compris l'esclavage sexuel, ont été nommées à des postes de gouverneurs d'État.

En ce qui concerne les violations sexuelles, nous n'avons pas oublié les propos de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, Pramila Patten, en juillet dernier :

« Nous devons continuer de braquer les projecteurs de la communauté internationale sur ces crimes et leurs auteurs. Comme nous le rappelle une maxime juridique bien connue, justice doit être rendue, et elle doit l'être aux yeux de tous. Les survivants doivent être considérés par leurs sociétés comme des détenteurs de droits qui finiront par être respectés et honorés » (*S/2020/727, p. 5*).

Au Soudan du Sud, comme dans d'autres contextes, la justice transitionnelle est indispensable pour parvenir à une paix durable, à la réconciliation et à la guérison nationale et à l'établissement de l'état de droit. Un chapitre entier de l'Accord de paix de 2018 est consacré à la justice transitionnelle. Il doit être mis en œuvre de toute urgence, notamment par la création du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud de l'Union africaine. Nous exhortons le Gouvernement à faire enfin de la justice une priorité.

En dernier lieu, la Belgique prend note de l'annonce, par la MINUSS, de la transformation progressive des sites de protection des civils de Wau et Bor. Il est impératif que tout retour ou relocalisation de personnes déplacées se fasse sur une base sûre, volontaire et digne.

La protection des civils reste au cœur du mandat de la MINUSS et des mesures d'atténuation de l'impact doivent par conséquent être mises en place. Dans l'attente de progrès significatifs dans la réforme du secteur de la sécurité, il y a lieu d'agir avec beaucoup de prudence dans le transfert du contrôle des sites de protection des civils des Nations Unies à des acteurs locaux. Dans tous les scénarios, une coordination étroite entre la MINUSS et tous les acteurs concernés, y compris les organisations humanitaires, restera cruciale. Cela est d'autant plus important dans le contexte des risques humanitaires croissants sur lesquels nous avons été alertés par la note blanche publiée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires le 4 septembre.

Il est maintenant évident que les développements positifs du début de cette année n'ont pas conduit à une amélioration durable de la situation au Soudan du Sud. Il est grand temps que toutes les parties reviennent à l'esprit de compromis et réaffirment leur engagement envers l'Accord de paix. Le peuple du Soudan du Sud mérite la paix et la stabilité.

Annexe V**Déclaration de M. Dai Bing, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois]

Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général Shearer et le Secrétaire général adjoint Lowcock.

La Chine suit de près l'évolution de la situation au Soudan du Sud. En raison de l'incidence de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de la chute des prix mondiaux du pétrole brut, la situation économique et humanitaire au Soudan du Sud s'est détériorée et la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud se heurte à de nombreux défis. Je voudrais profiter de la présente occasion pour souligner les points suivants.

Premièrement, la Chine se félicite des progrès réalisés au Soudan du Sud sur des questions telles que la nomination des gouverneurs. Nous encourageons toutes les parties sud-soudanaises à garder à l'esprit les intérêts d'ensemble de l'unité nationale et du développement, à continuer de promouvoir le dialogue et la concertation, et à prendre des mesures pour régler les questions en suspens de l'Accord revitalisé. La communauté internationale doit pleinement respecter l'appropriation du Gouvernement sud-soudanais, renforcer sa coordination avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et les appuyer dans la poursuite de leurs efforts de médiation.

Deuxièmement, la paix au Soudan du Sud n'a pas été facile à obtenir. Ces derniers temps, le cessez-le-feu prévu à l'Accord revitalisé a globalement tenu. La Chine espère que toutes les parties œuvreront de concert pour entretenir cette dynamique positive. Le rapport du Secrétaire général (S/2020/890) note également que des conflits intercommunautaires sporadiques persistent, ce qui pourrait compromettre les progrès du cessez-le-feu en vigueur. Cette question mérite que toutes les parties au Soudan du Sud lui accordent la plus grande attention. Nous appelons tous les acteurs au Soudan du Sud à répondre à l'appel du Secrétaire général à une pause humanitaire et à préserver conjointement un environnement pacifique et stable.

Troisièmement, les fondements économiques et le système de santé au Soudan du Sud sont faibles, le développement économique et la sécurité alimentaire sont sous pression et le pays se heurte actuellement à des difficultés pratiques causées par la pandémie de COVID-19. La communauté internationale doit activement aider le Soudan du Sud, et en particulier apporter une assistance ciblée aux secteurs de l'économie et de la santé, augmenter les investissements dans l'agriculture, l'énergie, les infrastructures et les soins de santé, et aider le Soudan du Sud à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La Chine a récemment contribué à la construction d'un centre de dépistage des maladies du col de l'utérus au Soudan du Sud, et a dépêché une équipe d'experts médicaux dans le pays pour aider à lutter contre la pandémie. Ces mesures ont été bien accueillies par tous les secteurs du Soudan du Sud.

Quatrièmement, la Chine apprécie les contributions du Représentant spécial Shearer et de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) à la paix et à la stabilité au Soudan du Sud. Il est crucial d'améliorer la sûreté et la sécurité des Casques bleus de la MINUSS. Nous apprécions les mesures dans ce sens prises par le Secrétariat et la Mission. La Chine note que la MINUSS a fait un gros travail pour protéger les civils. Il convient de souligner que la solution fondamentale pour protéger

les civils dépendra en fin de compte des progrès du processus politique et de la reconstruction économique. Ce n'est qu'ainsi que nous aurons la possibilité d'instaurer un environnement pacifique et stable qui permettra aux personnes déplacées de rentrer chez elles, et de créer un bassin d'emploi pour la population. La Chine a pris note des restrictions auxquelles la MINUSS est confrontée dans l'exécution de son mandat. Nous espérons observer un renforcement de la communication entre le Gouvernement sud-soudanais et la MINUSS, et nous sommes convaincus que les questions pertinentes peuvent être dûment résolues.

La Chine continuera d'appuyer le processus politique au Soudan du Sud et de contribuer à la lutte que mène le pays contre la pandémie et à ses efforts en faveur du développement économique. La Chine est prête à collaborer avec la communauté internationale pour promouvoir la réalisation rapide de la paix, de la stabilité et du développement durable au Soudan du Sud.

Annexe VI**Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et espagnol]

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Shearer, M. Lowcock et M^{me} Rambang Tai pour leurs exposés.

Le Soudan du Sud est tourné vers un avenir meilleur, l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud constitue un premier pas important. À cet égard, nous nous félicitons que le Président Kiir et le Vice-Président Machar soient parvenus à un accord sur le partage des postes de gouverneurs et des autres postes au niveau des États, mettant ainsi fin à l'impasse sur la répartition des États. Toutefois, ces dispositions politiques sont indissociables des questions de sécurité. Bien que le cessez-le-feu se soit globalement maintenu, la montée des violences intercommunautaires continue d'avoir des conséquences dévastatrices sur les communautés et constitue une menace pour la paix.

À cet égard, il est très préoccupant que les femmes et les enfants continuent d'être touchés de manière disproportionnée par les effets indirects du conflit, en particulier dans les cas de violence sexuelle signalés dans le cadre de la violence intercommunautaire. Nous demandons donc instamment aux parties de faire plus dur pour veiller à ce que les armes soient réduites au silence et que les responsables des cas de violence sexuelle répondent de leurs actes, notamment en faisant respecter les dispositions interdisant la violence sexuelle par toutes les parties.

Nous demandons instamment au Gouvernement d'établir un tribunal spécialisé pour les crimes sexuels et fondés sur le genre et de faire avancer le travail des tribunaux mixtes et des audiences foraines. Nous saluons l'initiative prise par le Président Kiir de faire face à cette flambée de violence en lançant un dialogue avec les communautés touchées et en désignant un comité de haut niveau chargé d'enquêter sur ces incidents et d'engager les acteurs communautaires à les contenir.

Autre fait positif, nous sommes encouragés par les récentes décisions de justice condamnant des membres des forces de sécurité à des peines d'emprisonnement pour des crimes graves, notamment des violences sexuelles.

Le cycle de violence intercommunautaire, conjugué à la menace de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et aux inondations saisonnières, a encore exacerbé les besoins humanitaires au Soudan du Sud. Selon les rapports, la faim a touché plus de 6 millions de personnes et des millions d'autres connaissent une insécurité alimentaire grave.

En ce qui concerne la réponse à la COVID-19, nous sommes préoccupés par le fait que les établissements de santé sont déjà submergés par des maladies courantes comme le paludisme. En ce sens, nous apprécions le rôle essentiel joué par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et les partenaires régionaux qui aident le Soudan du Sud à relever les défis auxquels il est confronté durant cette pandémie. Nous appelons également au respect du droit à la santé de toutes les personnes et à l'accès aux traitements médicaux pour les personnes concernées.

En ce qui concerne les efforts humanitaires, nous condamnons fermement l'attaque et le meurtre d'un travailleur humanitaire dans une ambulance clairement identifiée, ainsi que le meurtre de deux travailleurs humanitaires dans la ville de Pajut. Nous demandons instamment aux parties au conflit de mettre fin à cette violence et de lever les restrictions d'accès imposées à la MINUSS et aux partenaires humanitaires.

Bien que l'Accord revitalisé prévoie un quota de 35 % de femmes dans toutes les institutions de gouvernance, une seule femme a été nommée gouverneure. Sur cette question, la République dominicaine joint sa voix à celle de la Ministre des affaires étrangères du Soudan du Sud, Beatrice Khamisa Wani-Noah, pour exhorter les femmes à participer davantage à tous les domaines de la gouvernance, et pour demander instamment aux parties de respecter le quota de femmes.

De même, lors du débat public qui s'est tenu en avril sous la présidence de la République dominicaine sur l'accélération de la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité (S/2020/346), le Conseil de sécurité a eu le privilège d'entendre Gatwal, un jeune Sud-Soudanais qui continue à contribuer à un avenir pacifique dans le pays.

Comme Gatwal l'a rappelé au Conseil, les jeunes sud-soudanais ont façonné le processus de paix en participant au forum de haut niveau pour la revitalisation de l'accord de paix, en augmentant la participation des jeunes aux structures de gouvernance plus larges, en nommant un premier ministre des affaires de la jeunesse et en créant une coalition de la société civile dirigée par des jeunes. Cependant, malgré ces réalisations, les jeunes Sud-Soudanais continuent de se heurter à des obstacles structurels dans les processus politiques, sociaux et économiques et les espaces civiques déjà restreints pour la participation des jeunes se réduisent encore plus en cette période de COVID-19. À cet égard, nous nous faisons l'écho des remarques de Gatwal, et nous demandons au Gouvernement de garantir la participation pleine, égale et significative des jeunes au processus de prise de décisions à tous les niveaux, y compris les processus politiques et les pratiques démocratiques.

Après deux ans, nous devons insister sur la mise en œuvre complète de l'Accord revitalisé. La population veut vivre en paix et ce sont les dirigeants qui doivent s'efforcer d'y parvenir.

Annexe VII

Déclaration de la Mission permanente de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie M. David Shearer, M. Mark Lowcock et M^{me} Rambang Tai pour leurs exposés.

Il y a deux ans, nous avons assisté à la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Malheureusement, nous sommes encore loin d'une situation satisfaisante. Malgré la formation d'un gouvernement de transition en février, la mise en œuvre complète de l'unification militaire et des institutions gouvernementales est totalement en retard sur le calendrier. En juin, nous avons salué le compromis atteint par le Président Kiir et le Premier Vice-Président Machar sur la répartition des États. Nous espérions un nouvel élan, qui aiderait à résoudre la lenteur du mouvement sur les arrangements sécuritaires transitoires et, idéalement, rapprocherait le pays de la mise en œuvre complète de l'accord de paix. Malheureusement, cela ne s'est pas concrétisé. Nous demandons instamment au Président Kiir et au Premier Vice-Président Machar de parvenir à un accord sur le gouverneur du Haut-Nil et de passer enfin à d'autres questions urgentes.

Nous restons très préoccupés par la montée de la violence intercommunautaire, qui a considérablement augmenté par rapport à la même période l'année dernière. Le cessez-le-feu entre les parties à l'accord tient toujours, ce qui est le plus grand point positif pour nous, mais si la violence infranationale continue, les choses pourraient s'aggraver, peut-être, étant donné l'effet conjugué de la pandémie et des inondations, ce qui pourrait entraîner une catastrophe humanitaire. Il est triste de constater que des hommes politiques de haut rang et des commandants militaires alimentent également cette violence. La situation actuelle nous rappelle à point nommé la nécessité des sanctions et de l'embargo territorial sur les armes.

Nous espérons vraiment que les autorités sud-soudanaises continueront à poursuivre et à condamner les membres des forces de sécurité à des peines d'emprisonnement pour des crimes graves, y compris les violences sexuelles. Il est inacceptable que des individus ayant commis de graves violations des droits de l'homme soient nommés à des fonctions politiques sans aucune forme de responsabilité. Les attaques contre la population civile ne peuvent pas être récompensées par diverses fonctions officielles. L'impunité doit cesser.

La situation humanitaire globale du pays reste désastreuse et s'est aggravée en raison de la pandémie. Pendant la saison des pluies, la situation humanitaire devient plus problématique; c'est pourquoi le Gouvernement sud-soudanais doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider les citoyens. Il faut pour cela que l'aide humanitaire et la protection continuent, ce qui, pendant les inondations, est une question de vie ou de mort. La pandémie ne doit pas servir de prétexte pour freiner l'exécution du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) ou pour ralentir la mise en œuvre de l'accord de paix. Il est tout aussi triste de constater que les violations de l'Accord sur le statut des forces se poursuivent.

Tout en soutenant les efforts de la Mission pour ajuster son dispositif de forces en redéfinissant la protection des sites civils, nous soulignons la nécessité d'assurer le retour et la réinstallation volontaires et en toute sécurité des personnes déplacées qui se trouvent actuellement dans des sites protégés.

Enfin et surtout, je tiens à remercier le personnel de la MINUSS et M. David Shearer de tout le travail accompli durant cette période très éprouvante.

Annexe VIII

Déclaration de M^{me} Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français et anglais]

Je voudrais à mon tour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, David Shearer, ainsi que M. Marc Lowcock et M^{me} Nyachangkuoth Rambang Tai pour leurs exposés extrêmement intéressants et très éclairants.

Je souhaite revenir pour ma part sur trois points : l'indispensable poursuite d'un processus de paix inclusif, la hausse continue des violences intercommunautaires et l'impérative réponse qui doit être apportée aux besoins humanitaires du Soudan du Sud.

La France appelle le Gouvernement provisoire à poursuivre avec détermination ses efforts engagés pour mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. L'accord sur la répartition des sièges de gouverneurs du 17 juin dernier et la nomination de la quasi-totalité des gouverneurs marquent des avancées extrêmement importantes. Ces avancées doivent être prolongées par la nomination du gouverneur de l'État du Haut-Nil et par la constitution de l'Assemblée législative nationale provisoire. La France rappelle que la pleine participation des femmes et des jeunes doit à ce titre être effective et significative.

Des avancées concrètes doivent par ailleurs être réalisées sur les autres volets de la transition, notamment la réforme du secteur de la sécurité mais également la lutte contre l'impunité à travers la mise en place du Tribunal mixte, ainsi que sur le plein respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour l'ensemble des citoyens. Sans justice et sans bonne gouvernance, il ne saurait y avoir de paix durable.

La poursuite de nombreux affrontements entre les mouvements signataires et les non-signataires de l'accord de paix, en violation de leur engagement à respecter le cessez-le-feu, représente une grave menace pour le processus de paix.

Deuxième point, la hausse continue des violences intercommunautaires, notamment dans l'État de Jongleï, est un sujet de préoccupation majeur. Le cercle vicieux entre les violences et l'impunité alimente les violations des droits de l'homme, en particulier celles qui ciblent les femmes et les enfants. L'augmentation des violences sexuelles et fondées sur le genre est inacceptable, elle doit faire l'objet d'une réponse législative et judiciaire ferme de la part des autorités. Nous saluons l'adoption en février dernier d'un plan d'action sur la question des enfants affectés par le conflit armé et appelons à sa pleine mise en œuvre. La France appelle par ailleurs les autorités sud-soudanaises à observer un moratoire sur l'application de la peine de mort en vue de son abolition définitive. Dans le contexte pandémique actuel, la France souligne en outre la nécessité pour tous les acteurs sud-soudanais de mettre pleinement en œuvre le cessez-le-feu demandé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2532 (2020).

L'action de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) demeure, dans ce contexte, indispensable pour assurer la protection des civils au sein des sites de protection mais également en dehors. Je rappelle que pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat, la MINUSS doit bénéficier de sa pleine liberté de mouvement. Le plein respect des obligations énoncées dans l'Accord sur le statut des forces doit à cet égard être assuré.

M. Lowcock l'a rappelé, la situation humanitaire au Soudan du Sud reste dramatique et elle ne fait que s'aggraver. Plus de 1,6 million de personnes ont été

contraintes de fuir à l'intérieur de leur propre pays alors que près de 2,2 millions sont réfugiés dans les pays voisins. La faim affecte 6 millions de personnes au Soudan du Sud. Il est donc urgent que l'ensemble des parties facilite, conformément au droit international humanitaire, l'acheminement rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire.

Les meurtres de travailleurs humanitaires dans les États de Jongleï, de l'Équatoria-Central et des Lacs sont par ailleurs intolérables, ils doivent faire l'objet d'une enquête afin de lutter sans relâche contre l'impunité de tels actes. Je salue la réactivité de la MINUSS à cet égard, qui a annoncé l'établissement d'une base temporaire dans le comté de Lobonok face à la recrudescence des attaques armées contre les civils et contre les convois humanitaires. La protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, est une priorité absolue.

Je voudrais, enfin, rappeler le plein soutien de la France à l'ensemble des personnels de la MINUSS ainsi qu'au personnel humanitaire et médical présent au Soudan du Sud. C'est leur courage, leur détermination qui contribuent, chaque jour un peu plus, à la paix.

Annexe IX

Déclaration de M^{me} Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit permis tout d'abord, au nom de l'Afrique du Sud, du Niger, de la Tunisie – les trois membres africains du Conseil – et de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de remercier M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général ; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires ; et M^{me} Nyachangkuoth Rambang Tai, responsable des questions de genre et de justice sociale à l'organisation Assistance Mission for Africa, de leurs exposés détaillés.

En tant que nation souveraine dans sa phase naissante, le Soudan du Sud continue de naviguer en eaux troubles dans sa quête d'un avenir prospère. Aujourd'hui, le Soudan du Sud est confronté à une pléthore de défis complexes, à la fois internes et externes, comme le montre le récent rapport du Secrétaire général (S/2020/890).

Les trois membres africains du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent des faits positifs survenus au Soudan du Sud, en particulier la formation de la branche exécutive du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé.

Nous continuons résolument de penser que la mise en œuvre intégrale des dispositions de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan de 2018, en particulier des éléments clefs tels que la nomination du gouverneur du Haut-Nil et le respect du quota de 35 % de femmes dans toutes les institutions gouvernementales, est impérative pour établir un environnement pacifique et améliorer la protection des civils.

Nous nous faisons également l'écho de l'appel lancé par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en faveur de la dissolution de l'actuelle Assemblée législative nationale provisoire et de sa reconstitution par les parties conformément à l'Accord revitalisé.

Le maintien du cessez-le-feu est également crucial pour faire avancer les processus de dialogue, en particulier avec les non-signataires de l'Accord revitalisé. À cette fin, nous appelons toutes les parties à continuer de respecter le cessez-le-feu. Nous nous félicitons de la diminution générale de la violence politique et accueillons avec satisfaction la détermination du Président Salva Kiir Mayardit à s'attaquer aux problèmes de sécurité qui persistent, en particulier l'escalade des violences intercommunautaires dans les États de Jonglei, des Lacs, de Ouarrap, de l'Unité et du Bahr el-Ghazal occidental. Nous saluons également la décision de désarmer les civils et de former une équipe spéciale nationale pour régler les problèmes intercommunautaires et les conflits persistants entre éleveurs, ainsi que la création d'un comité chargé d'enquêter sur les atrocités commises contre les civils. En outre, nous demandons instamment aux autorités de redoubler d'efforts et de renforcer l'appareil de sécurité de l'État pour assurer la sécurité de ses citoyens.

Le Soudan du Sud continue de faire preuve de maturité en tant que jeune démocratie, non seulement au niveau national, mais également sur le plan régional et international. La manière remarquable dont ont été organisés les pourparlers de paix fructueux à Djouba en témoigne.

Dans le même temps, le Soudan du Sud demeure confronté à une situation humanitaire catastrophique, qui est exacerbée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Cette situation, ainsi que les difficultés économiques découlant de la chute des prix du pétrole sur le marché mondial et l'insécurité alimentaire aiguë, qui touche environ 6 millions de personnes, reste extrêmement préoccupante. Nous saluons l'aide de la communauté internationale pour compléter

les efforts humanitaires du Gouvernement, mais il faut faire beaucoup, beaucoup plus. Nous encourageons donc la communauté internationale à se mobiliser pour combler le manque de financement et atteindre la somme de 1,9 milliard de dollars requise pour le Plan d'aide humanitaire au Soudan du Sud pour 2020.

De même, nous appelons les dirigeants sud-soudanais à contribuer à faciliter l'accès humanitaire et demandons instamment aux autorités de protéger le personnel humanitaire dans l'exercice de ses fonctions. Nous condamnons fermement le meurtre de deux travailleurs humanitaires et demandons instamment qu'une enquête approfondie soit conduite sur ces actes de violence. Dans le même esprit, nous sommes préoccupés par la violence actuelle contre les groupes les plus vulnérables et soulignons la nécessité de respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme.

En plus des gros titres sur les problèmes humanitaires du Soudan du Sud, il faut également accorder la plus grande attention aux changements climatiques et prendre des mesures importantes à cet égard, étant donné que leurs effets délétères sont mis en évidence par des phénomènes météorologiques graves, notamment des inondations saisonnières, qui entraînent des pertes en vies humaines et de moyens de subsistance. Les changements climatiques créent également un terrain fertile pour la reproduction des criquets pèlerins, qui ont envahi l'Équatoria-Oriental, mettant en péril les sources de revenus de nombreuses personnes qui vivent de l'agriculture de subsistance.

Pour terminer, les trois pays africains membres du Conseil et Saint-Vincent-et-les Grenadines restent solidaires du peuple et du Gouvernement sud-soudanais. Nous voudrions saisir cette occasion pour réitérer nos remerciements et notre appui à la MINUSS, à l'IGAD, à l'Union africaine, à l'Union européenne, à la Communauté de Sant'Egidio et à toutes les autres parties prenantes pour les efforts constructifs qu'elles déploient en vue d'instaurer la paix et la stabilité au Soudan du Sud.

Annexe X**Déclaration de M. James Roscoe, Représentant permanent adjoint par intérim du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de leurs exposés, et je remercie tout particulièrement M^{me} Tai d'avoir fait part de son histoire et de sa vision pragmatique et claire au Conseil. Ensemble, ils ont décrit la situation humanitaire désastreuse et qui continue de se détériorer à laquelle sont confrontés des millions de Sud-Soudanais et ont souligné l'urgente nécessité d'appliquer intégralement l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan.

Je tiens également à exprimer la gratitude du Royaume-Uni pour le travail de la communauté humanitaire au Soudan du Sud. Nous avons entendu aujourd'hui à quel point l'environnement humanitaire est difficile ; avec sept travailleurs humanitaires qui ont été tués rien que cette année, nous constatons malheureusement que le Soudan du Sud reste l'un des endroits les plus dangereux au monde pour les travailleurs humanitaires. Néanmoins, nous savons que sans eux, un grand nombre d'autres personnes auraient perdu la vie.

Je voudrais aborder trois questions.

La première est l'application de l'accord de paix. Il y a deux ans, le Conseil s'est félicité du leadership dont toutes les parties ont fait preuve en signant l'accord de paix. Malgré des retards importants, nous avons également salué en février le leadership dont les parties ont fait montre en mettant en place le Gouvernement provisoire d'union nationale. Depuis lors, nous avons constaté que certaines mesures constructives ont été prises pour mettre en place des institutions au niveau de l'État. Cependant, les Sud-Soudanais doivent profiter des dividendes de la paix. Nous avons entendu de nombreuses observations à cet égard de la part de nos collègues aujourd'hui. L'application de l'accord de paix doit être accélérée, et nous sommes prêts à apporter notre appui pour que de nouveaux progrès soient réalisés.

Toutefois, c'est la violence en cours qui est principalement à l'origine des besoins humanitaires au Soudan du Sud. Nous sommes profondément préoccupés par l'intensification de la violence qui a entraîné la mort de nombreux civils ces derniers mois. Nous appelons le Gouvernement de Djouba et toutes les parties concernées à déployer des efforts concertés pour mettre fin aux tueries et s'attaquer aux causes profondes du conflit grâce à une gouvernance efficace et à un dialogue aux niveaux national et local. Il faut notamment régler les questions en suspens dans le cadre de l'accord de paix, en particulier la nomination d'un gouverneur dans l'État du Haut-Nil. Nous demandons également aux parties non-signataires de participer au processus de Rome et à toutes les parties de respecter l'accord de cessation des hostilités. Étant donné que des milliers de Sud-Soudanais sont en danger, le compromis et la collaboration sont plus que jamais nécessaires.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix et l'augmentation de la violence infranationale ont conduit à une détérioration grave de la situation humanitaire. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, la situation est désespérée : 7,5 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire, la situation économique s'est détériorée et il existe un risque croissant de famine. Cette situation a été exacerbée par les effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), par les criquets pèlerins et par les inondations. Plus de la moitié de la population se trouve déjà en situation d'insécurité alimentaire aiguë, et certaines régions risquent bel et bien de se retrouver dans des

conditions proches de la famine. Il faut remédier à cette situation sans délai. J'ai été impressionné par l'approche innovante adoptée par le Secrétaire général adjoint Lowcock pour faire face à ces défis. Toutefois, la conclusion est claire : ils ont besoin de plus de ressources.

L'autre obstacle, ce sont les limites imposées à l'accès humanitaire, qui font du tort à ceux qui ont le plus besoin d'aide. Une fois de plus, nous nous réjouissons d'apprendre que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires fait preuve d'innovation pour faire face aux défis et aux problèmes de fourniture d'aide, mais il est également essentiel que le Gouvernement sud-soudanais veille à ce que les travailleurs humanitaires puissent avoir accès aux communautés qui ont besoin d'aide et que la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) puisse s'acquitter de son mandat sans entrave.

Enfin, en ce qui concerne la protection des civils, les informations faisant état de flambées de violence sont extrêmement alarmantes, notamment s'agissant de la présence d'acteurs extérieurs au Soudan du Sud qui exacerbe le problème. En fin de compte, c'est au Gouvernement sud-soudanais qu'incombe au premier chef la responsabilité de protéger les citoyens sud-soudanais, y compris ceux qui vivent actuellement dans les sites de protection des civils de l'ONU. Le plan de la mission visant à redéfinir les sites de protection des civils doit être mis en œuvre en menant des consultations étroites avec les communautés touchées et les acteurs humanitaires dans le cadre d'un processus transparent qui donne la priorité à la sûreté et à la sécurité. Une fois de plus, nous nous réjouissons des informations fournies par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, quant à la manière dont la Mission peut s'adapter à son environnement opérationnel et trouver de nouveaux moyens de s'acquitter de son mandat.

Comme d'autres l'ont dit, il est également essentiel que le Soudan du Sud coopère avec la MINUSS, au lieu d'entraver son action, et qu'il veille à ce que la Mission puisse s'acquitter de son mandat de protection des civils. Je me joins à Christoph et à d'autres pour dire que nous espérons que le représentant du Soudan du Sud pourra se joindre à nous en décembre pour nous faire part de l'opinion du Gouvernement sur ces questions et aussi pour entendre directement les préoccupations du Conseil et suivre les exposés.

Le peuple sud-soudanais mérite une paix et une stabilité durables. Nous appelons toutes les parties à redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif dans l'esprit de coopération envisagé dans l'accord de paix de 2018.

Annexe XI

Déclaration de M. Rodney Hunter, Coordonnateur politique à la Mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, pour son dévouement en faveur du Soudan du Sud et pour son exposé instructif d'aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Lowcock de nous avoir mis au fait de la situation humanitaire désastreuse dans le pays.

Les États-Unis félicitent M^{me} Tai pour son dévouement à la cause de la paix au Soudan du Sud. Nous nous faisons l'écho de son appel à la participation pleine, effective et véritable des femmes dans toutes les sphères et à tous les niveaux de la direction politique et au processus de paix, et nous la remercions vivement de son exposé d'aujourd'hui. Nous espérons qu'elle pourra nous donner plus d'informations dans les jours et les années à venir.

Le 12 septembre, c'était le deuxième anniversaire de la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Les dirigeants sud-soudanais ont pris des mesures courageuses pour former le Gouvernement provisoire d'union nationale et pour commencer à mettre en place les institutions provinciales et locales. Le processus de constitution d'une armée unifiée a démarré. Les négociations avec les groupes armés non signataires ont abouti à un nouvel accord de cessation des hostilités, même s'il n'est pas encore appliqué efficacement.

Les États-Unis sont pleinement conscients des efforts déployés – aux niveaux national, régional et international – à l'appui de la réalisation de ces objectifs. Nous remercions l'Autorité intergouvernementale pour le développement et les autres partenaires régionaux qui continuent de jouer un rôle clef dans la réalisation des progrès. Nous reconnaissons et saluons également le rôle du Soudan du Sud dans la négociation d'accords de paix concernant le Soudan.

Toutefois, le moment est venu pour les dirigeants sud-soudanais de redoubler d'efforts pour accélérer l'application de leur propre accord de paix et pour apporter la stabilité et la sécurité au peuple soudanais. Les Sud-Soudanais n'ont pas encore vu les bénéfices tangibles des engagements politiques pris par leurs dirigeants. Cela continuera d'être le cas jusqu'à ce que les dirigeants sud-soudanais adhèrent pleinement à la lettre et à l'esprit de leur propre accord de paix.

Lorsque l'Ambassadrice Craft a rencontré des femmes à Malakal l'an dernier, elle leur a demandé ce qui les convaincrat que la paix était enfin arrivée au Soudan du Sud. Ces femmes lui ont répondu qu'elles le croiraient lorsqu'elles pourraient se rendre au marché et ramasser du bois de chauffage sans crainte de subir des violences. Elles le croiraient lorsqu'elles seraient en mesure de fournir suffisamment de nourriture à leur famille pour que leurs enfants puissent aller à l'école et ne pas avoir faim. Elles le croiraient vraiment lorsqu'elles verraient les anciens soldats, de quelque camp que ce soit, marcher côte à côte et œuvrer ensemble à protéger la population.

Malheureusement, le moment où la population sud-soudanaise pourra croire que la paix est revenue dans le pays est encore loin. La violence au Soudan du Sud reste très répandue et a augmenté par rapport à l'an dernier. Plus de 1 000 civils ont été tués cette année. Des actes de violence sexuelle et fondée sur le genre sont commis en toute impunité, et les enlèvements de femmes et d'enfants se poursuivent sans relâche.

Comme le Secrétaire général adjoint Lowcock l'a expliqué dans son exposé (annexe II), la situation humanitaire au Soudan du Sud compte toujours parmi les plus catastrophiques au monde, et elle est directement liée au conflit et à la violence en cours dans le pays. Selon les estimations, la faim touche 6 millions de personnes dans le pays. Plus de 157 000 personnes ont été déplacées depuis février. Neuf travailleurs humanitaires ont été tués cette année. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) crée des besoins budgétaires et humanitaires supplémentaires, exacerbant ainsi les difficultés auxquelles se heurtent les personnalités qui cherchent à gouverner efficacement au Soudan du Sud.

Mais tout au long de cette période difficile, les États-Unis continuent de se tenir aux côtés du peuple sud-soudanais. Notre envoyé spécial vient de rentrer de Djouba, où il a exhorté le Président Kiir et les Vice-Présidents sud-soudanais à entreprendre immédiatement des réformes et à s'investir concrètement dans l'accord de paix. Les Envoyés spéciaux de la Troïka étaient tous les trois à Djouba pour la première fois depuis 2017, pour délivrer en personne des messages communs aux dirigeants, aux travailleurs humanitaires et à la société civile.

Les États-Unis restent le premier fournisseur d'aide humanitaire, laquelle a augmenté pendant la pandémie de COVID-19. À ce jour, nous avons fourni plus de 40 millions de dollars d'aide liée au virus, lesquels viennent s'ajouter à nos investissements antérieurs au Soudan du Sud, soit 6,4 milliards de dollars au cours des 20 dernières années.

Nous sommes toujours un fervent partisan de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et de son action salvatrice pour protéger les civils dans les conflits. Nous saluons et encourageons la poursuite des déploiements rapides de la MINUSS dans l'État de Jongleï et ailleurs, afin d'assurer la protection des civils et de décourager les violences contre eux.

Protéger les civils sur les sites de protection des civils reste une tâche essentielle. Tandis que la MINUSS continue de faire évoluer son rôle sur ces sites, nous exhortons à une coordination et une transparence réelles vis-à-vis de la communauté humanitaire et des personnes déplacées. Nous attendons également avec intérêt les conclusions de l'examen stratégique indépendant de la MINUSS par l'Organisation.

Dans les prochains mois, les États-Unis entendent évaluer les progrès accomplis dans certains domaines clefs dans le cadre du processus de paix au Soudan du Sud.

Tout d'abord, il faut mettre fin aux restrictions imposées par le Soudan du Sud aux patrouilles et aux déplacements de la MINUSS. La MINUSS est un maillon critique du dispositif de paix au Soudan du Sud, et ses opérations ont permis de sauver des milliers de vies. Les dirigeants sud-soudanais doivent commencer à traiter la MINUSS comme un partenaire, et non comme un ennemi.

Deuxièmement, tous les acteurs et groupes armés doivent respecter les cessations des hostilités ou cessez-le-feu convenus. Face aux violences récentes dans les Équatorias, nous appelons les parties à respecter leurs engagements, notamment leur engagement, renouvelé sous les auspices de la Communauté de Sant'Egidio, de mettre fin au conflit et de reprendre rapidement le dialogue.

Enfin, nous appelons à déployer les efforts nécessaires pour faire en sorte que les responsables de violations du droit international humanitaire et d'atteintes aux droits de la personne répondent de leurs actes, notamment en avançant vers la création du Tribunal mixte pour le Soudan du Sud ; à veiller à ce que les institutions de la société civile, les médias et les partis politiques d'opposition puissent fonctionner sans être intimidés ; et à réduire la corruption en mettant en œuvre les dispositions de l'Accord de paix revitalisé consacrées à la gouvernance conjointe, à la transparence des finances publiques et à la responsabilisation.

Ces pistes de progrès ne sont pas nouvelles. Elles reflètent les engagements qui ont été pris par les dirigeants sud-soudanais et entérinés par la région et la communauté internationale. Nous demandons simplement aux dirigeants sud-soudanais d'honorer les engagements qu'ils ont eux-mêmes pris.

S'ils parviennent maintenant à répondre « présent », à mettre de côté leurs divergences et à accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix, nous pensons que la population sud-soudanaise commencera à connaître une stabilité, une sécurité et une prospérité accrues. Il lui sera alors possible de croire que la paix est arrivée.

Les États-Unis restent engagés envers le peuple sud-soudanais et collaborent avec le Gouvernement de transition et le Conseil pour permettre à la paix et la prospérité de prévaloir dans le pays et la région.

Annexe XII

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Mark Lowcock, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, David Shearer, de leurs exposés éclairants. Nous renouvelons notre appui sans réserve à l'action de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et à M. Shearer en cette période difficile de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Je remercie également M^{me} Rambang Tai de son exposé.

Le Viet Nam se félicite que la situation continue d'évoluer relativement positivement au Soudan du Sud depuis la formation du Gouvernement de transition. Nous saluons les efforts des parties concernées pour mettre en œuvre l'accord de paix de 2018 et respecter le cessez-le-feu permanent. C'est d'autant plus encourageant que le pays est confronté depuis plusieurs mois à divers défis liés à la pandémie de COVID-19, aux fortes inondations et à l'insécurité alimentaire croissante. Nous sommes également heureux d'observer le rôle actif que joue le Soudan du Sud pour assurer la médiation du processus de paix au Soudan voisin.

Dans le même temps, nous constatons que les progrès sont restés lents sur des questions telles que les dispositions de sécurité conjointes et la formation de l'assemblée nationale de transition. La violence intertribale et communautaire reste un sujet de préoccupation particulier.

À la lumière des récents faits nouveaux, je voudrais insister sur plusieurs points.

Premièrement, nous réaffirmons qu'il importe d'appliquer intégralement l'accord de paix de 2018. Nous appelons les parties sud-soudanaises à ne ménager aucun effort pour faire avancer les dispositions conjointes de sécurité et instaurer l'assemblée nationale de transition. Nous sommes encouragés par la représentation des femmes au sein du Gouvernement et des autorités locales, et nous nous réjouissons de leur participation accrue.

Nous saluons les efforts inlassables déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Union africaine, la MINUSS et les autres parties compétentes pour promouvoir la paix et la stabilité dans le pays. Dans le même temps, la communauté internationale doit prendre en considération les difficultés et les défis auxquels se heurte le Soudan du Sud actuellement. À cet égard, nous encourageons l'IGAD, l'Union africaine, la MINUSS et les pays voisins à intensifier leur appui aux parties sud-soudanaises, notamment par des mesures de confiance et une assistance technique. L'IGAD est appelée à continuer de jouer son rôle essentiel de médiatrice.

Deuxièmement, nous soulignons qu'il importe de continuer à respecter le cessez-le-feu permanent. En outre, d'autres mesures efficaces sont particulièrement requises pour remédier aux violences intertribales et communautaires, afin d'éviter que le processus de paix en cours et le développement durable du pays ne soient affectés. Maintenant que la MINUSS a commencé à se retirer de divers sites de protection des civils, le Gouvernement doit continuer de renforcer sa responsabilité première – la protection des civils.

Troisièmement, il est indispensable de relever les défis économiques et humanitaires dans le pays. Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles des victimes des récentes inondations. Nous sommes particulièrement préoccupés par le niveau élevé d'insécurité alimentaire, qui touche plus de la moitié de la population. Nous appelons le Gouvernement et les autres parties sud-soudanaises à continuer de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour promouvoir des moyens

de subsistance durables pour la population. Nous demandons également à la communauté internationale de renforcer l'aide humanitaire au Soudan du Sud en ces temps difficiles.

Quatrièmement, nous saluons le rôle de la MINUSS, en particulier de ses femmes soldats de la paix, dans cette période difficile de la pandémie de COVID-19, et nous continuerons à soutenir le travail de la Mission. Nous voudrions également saluer les efforts déployés par le Service de la lutte antimines de l'ONU pour relever les défis humanitaires au Soudan du Sud.

Enfin, le Viet Nam réaffirme que les sanctions sont un outil que le Conseil de sécurité ne doit appliquer que de manière temporaire et au cas par cas afin de faciliter le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ces mesures ne doivent pas porter atteinte aux moyens de subsistance de la population, au fonctionnement essentiel du Gouvernement ou au développement légitime du pays concerné, et doivent être levées lorsque certaines conditions sont remplies. En tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud, le Viet Nam continuera à travailler en étroite coopération avec les États Membres concernés, l'ONU, l'IGAD et l'Union africaine pour faire progresser la mise en œuvre des accords entre les parties sud-soudanaises, facilitant ainsi l'examen à mi-parcours du régime de sanctions en décembre.
